# Case postale 729, CH-8044 Zurich Tél.: 441 44 350 65 50 Fax: +41 44 350 65 51 E-mail: hd@zeit-fragen.ch www.horizons-et-debats.ch CCP 87-748485-6

AZA 8044 Zurich

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal Zeit-Fragen

# «Deux pays en excellents termes»

### Discours de Dmitri Medvedev, président russe, au domaine du Lohn/Berne

thk. C'est la première fois dans l'histoire des deux Etats qu'un président russe fait une visite officielle en Suisse et l'on ne saurait sousestimer l'importance de l'événement pour les deux pays. C'est apparu nettement dans plusieurs propos de Dmitri Medvedev et dans ceux du Président de la Confédération.

Dmitri Medvedev est arrivé lundi 21 septembre à l'aéroport de Zurich où il a été accueilli par Rudolf Merz. Après la cérémonie, il s'est rendu dans un train spécial à Kehrsatz, près de Berne, où il a été reçu par le Conseil fédéral au manoir du Lohn. Il y a parlé du rôle de la Suisse dans le concert des nations et de ses relations avec la Russie. Il a montré qu'il connaissait bien les fondements du système politique suisse et a insisté sur l'importance de la neutralité. Comme les citoyens suisses ont l'habitude de se forger une opinion en lisant les textes, nous reproduisons ci-dessous le discours du Président russe dans son intégralité.

Monsieur le Président de la Confédération, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil fédéral,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de remercier le Conseil fédéral suisse de son invitation à visiter son magnifique pays et de son accueil chaleureux.

Dans l'histoire de nos relations bilatérales, la première visite, du chef de l'Etat russe en Suisse est pour nous un événement important. Son objectif est de renforcer les relations entre nos deux nations et de faire avancer considérablement la coopération dans tous les domaines. Nous sommes heureux de voir que notre partenaire est du même avis, ce qui va certainement contribuer au succès de nos négociations.

La Russie éprouve depuis longtemps un grand respect pour le peuple suisse. Au XVIIIe siècle déjà, l'historien Nikolai Karamzin écrivait que la Suisse était «un pays de liberté et de prospérité». C'est dans ce pays que beaucoup de mes compatriotes célèbres ont créé quelques-uns de leurs chefs-d'œuvre et il existe bien des exemples remarquables de participation de Suisses au développement de la Russie.

Nous allons célébrer aujourd'hui et demain le 210e anniversaire de la traversée héroïque des Alpes par l'armée d'Alexandre Souvorov. La Suisse entretient soigneusement le souvenir des exploits de Souvorov, ce qui prouve une fois de plus la base historique de nos relations. Cette attitude respectueuse à l'égard

### **Sommaire**

La menace d'utiliser l'arme nucléaire est un crime Maintenant il s'agit de négocier avec l'Iran La página en español 5-6 Théorie de la démocratie directe

de l'histoire est une condition importante du succès de notre coopération. Elle est un signe de la maturité de nos sociétés civiles et des politiques au pouvoir. Malheureusement, nous observons des exemples du contraire lorsque certains tentent de faire de l'histoire un instrument de pression politique.

La Suisse est un exemple du bénéfice que l'Europe retire du fait qu'elle possède une diversité de systèmes politiques. Elle montre également que des ethnies, des religions, des cultures et des langues différentes peuvent coexister harmonieusement. Et bien entendu, la Suisse se distingue depuis longtemps par sa tradition de neutralité. Au XIXe siècle, la Russie fut un des principaux avocats de la neutralité et de l'indépendance de la Suisse au Congrès de Vienne. Même aujourd'hui, la neutralité donne à la Suisse une souveraineté nationale et une crédibilité en tant que participant actif dans la diplomatie multilatérale et médiateur dans la solution des conflits internationaux. A l'abri des problèmes liés aux alignements politiques notamment, la Suisse occupe une position pleine de dignité dans le monde moderne multipolaire, faisant tout ce qu'elle peut pour le renforcer. Ce n'est pas un hasard si elle est le quartier général des organisations internationales les plus influentes, toutes celles qui collaborent avec les gouvernements qui s'engagent de manière constructive en faveur de la sécurité, de la stabilité, de la confiance et de la coopération en Europe et dans le monde entier.

Nous apprécions l'attitude positive de nos collègues suisses à l'égard de notre idée d'élaborer un traité de sécurité européen légalement contraignant. Il serait fondé sur une approche non alignée visant à garantir la sécurité dans l'espace euro-atlantique. Nous comptons sur votre participation active aux discussions sur l'architecture de cette sécu-

Le thème de la sécurité, au sens large du mot, sera un des principaux sujets de nos entretiens à Berne. Ce n'est pas seulement une question de désarmement, de contrôle des armements de prévention et de résolution des conflits internationaux, mais également de sécurité financière et économique. C'est particulièrement important à la veille du Sommet du G20 à Pittsburgh.

Il est significatif que deux des principaux forums économiques actuels aient lieu à Davos et à Saint-Pétersbourg. Certes, le forum de Davos est beaucoup plus connu mais nous cherchons à développer le nôtre. En général, ces forums sont devenus des tribunes permettant de débattre de moyens de promouvoir l'économie mondiale, particulièrement lors de crises mondiales. Nous souhaitons également aborder des problèmes d'approvisionnement énergétique et cela du point de vue à la fois des consommateurs et des fournisseurs.

Pour terminer, je voudrais dire que la Russie est favorable à un dialogue honnête, ouvert et aussi large que possible dans les relations internationales. J'espère que nous pourrons aborder avec nos interlocuteurs suisses beaucoup des sujets que j'ai mentionnés en parlant le même langage, d'autant que Monsieur le Président vient de montrer qu'il maîtrise parfaitement notre langue. J'espère que cela nous aidera à avoir des entretiens fructueux et substantiels et qu'il en résultera un approfondissement du dialogue et de la coopération bilatéraux.

Source: www.eng.kremlin.ru (Traduction Horizons et débats)

### Conférence de presse avec Dmitri Medvedev et Hans-Rudolf Merz



Le président d'Etat russe Medvedev et le président de la Confédération Merz lors de leur conférence de presse commune du 21 septembre à Berne. (photo thk)

thk. Lundi après-midi la Suisse et la Russie ont signé quatre traités bilatéraux, et le même jour en fin d'après-midi le président russe Medvedev et le président de la Confédération, Merz, sont apparus devant les médias. Cette conférence de presse a suscité une énorme affluence et l'équipe chargée de la communication au Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) ne savait où donner de la tête, mais elle a maîtrisé sa tâche avec beaucoup de professionnalisme.

Au cours de la conférence de presse le président Merz a d'abord, en sa qualité d'hôte, résumé les entretiens qu'il avait eus avec le président Medvedev. L'atmosphère amicale et la bonne volonté dont faisaient mutuellement preuve les deux représentants nationaux ont été très sensibles. Par exemple, après avoir tout d'abord souligné que «les deux pays avaient une histoire bien différente» et «avaient donc suivi des évolutions différentes» Hans-Rudolf Merz a mis parallèlement l'accent sur les «contacts qui se sont établis entre les deux pays.» Il a rappelé que des architectes, tessinois par exemple, avaient émigré voici plusieurs siècles à Saint-Pétersbourg et y avaient travaillé, ainsi que des nombreux paysans et artisans qui avaient émigré en Russie et contribué au développement du pays.» Dans ces «contacts culturels» Merz incluait un évènement historique, l'héroïque franchissement des Alpes, en 1799, par le généralissime Souvorov, qui s'était battu avec ses soldats lors de la guerre de la deuxième Coalition contre Napoléon; il appartient à l'histoire commune aux deux pays et Hans-Rudolf Merz en a fait mémoire comme «exemplaire sur le plan de la stratégie et de la ténacité.» Il a précisé qu'il devait se rendre le lendemain à Andermatt en compagnie du Président russe pour y célébrer le 210<sup>e</sup> anniversaire de cet événement commun à l'histoire des deux pays.

### Un même besoin de sécurité

Le président Merz a ensuite parlé de leur entretien sur les partenariats internationaux et reconnu «l'importance stratégique que la Russie» a toujours eue dans l'histoire et a encore aujourd'hui en raison de «sa taille, sa population, ses matières premières, sa culture, son histoire» et, selon lui, les relations avec de tels pays «font partie, pour un petit pays comme la Suisse, des relations extérieures incontournables.»

Merz a mentionné des parallèles importants entre les politiques actuelles des deux pays en indiquant notamment que «ni nous ni vous ne sommes membres de l'Union européenne et de l'OTAN, mais nous avons en commun un besoin de sécurité. Et il est évident que nous nous sommes échangés au sujet de notre politique de sécurité extérieure en constatant que sur ce point nous avons des intérêts très voisins.»

Merz a également précisé que «le mandat de puissance protectrice exercé par la Suisse pour le compte de la Russie en Géorgie et pour la Géorgie en Russie» a rencontré une complète approbation.

### Projet de traité de libre échange entre l'AELE et la Russie

Le troisième point concernait l'économie. Merz a donné à entendre que les échanges économiques entre la Suisse et la Russie n'avaient pas eu jusqu'ici à souffrir de la crise économique. Importations et exportations sont restées à un niveau constant «ce qui témoigne en faveur et des produits et des marchés.» Il y a presque 600 entreprises en Russie dont le capital est en totalité ou en partie suisse et à l'inverse notre économie compte de plus en plus d'investisseurs russes. Et les deux Présidents sont convaincus qu'il faut intensifier la collaboration.

Quatrième point soulevé par Merz: le «partenariat bilatéral» avec la Russie. Les relations helvético-russes reposent sur un «Memorandum of Understanding» conclu il y a deux ans. Il couvre et réglemente de façon contractuelle huit des «principaux domaines de nos pays». Lundi ont été signés quatre nouveaux accords: l'un pour faciliter la délivrance de visas, l'un dans le domaine de la réadmission et deux autres dans le domaine de l'aide en cas de catastrophe et de l'éducation physique et du sport.

Un point important concerne l'intérêt mutuel à une «traité de libre-échange entre la Russie et l'AELE» que les Suisses jugent «particulièrement souhaitable et bienvenu». Parallèlement Merz a annoncé que le Président russe soutiendrait la Suisse lors de son «mandat au Comité des ministres du Conseil de l'Europe à partir de novembre», tout particulièrement dans les domaines prioritaires au Conseil: les droits humains, la démocratie et l'Etat de droit. Merz a donc, après sa brève entrée en matière, considéré que les relations entre la Suisse et la Russie étaient celle de «deux pays en excellents termes, qui n'ont pas de conflit et dont les divergences de

Suite page 2

### « Deux pays en excellents termes » suite de la page 1

vue sont faibles et tiennent de toute façon aux particularités des deux pays.»

### Medvedev salue les bonnes relations entre la Russie et la Suisse

Le président Medvedev a ensuite pris la parole (cf. texte ci-contre) et a salué les bonnes relations entre les deux pays, soulignant lui aussi les épisodes communs de notre histoire. Le président russe a également estimé positifs les échanges économiques entre les deux pays. Pour ce qui est des relations diplomatiques, la Suisse est et demeure un partenaire très important.

La Suisse étant l'une des premières places financières mondiales, Medvedev a proposé qu'elle siège à l'avenir aux réunions du G20.

Medvedev a accordé une place de premier rang à la sécurité en Europe. La Suisse et la Russie n'étant membres d'aucune alliance, le traitement de ces questions est d'une importance majeure pour ces pays.

Medvedev n'a pas parlé seulement de sécurité militaire et politique, mais aussi de sécurité économique. La Russie souhaiterait aussi prendre «l'initiative d'un système de sécurité économique» qui serait dans l'intérêt aussi bien des Russes que des Européens. A la fin de son entrée en matière, le président russe a précisé que la Russie est intéressée par une intensification de sa collaboration avec la Suisse dans divers domaines et que des négociations sont déjà fixées au mois d'octobre.

### Il n'a jamais été question de protéger l'évasion fiscale

Dans la discussion qui a suivi, où il a été aussi question du secret bancaire et de l'UBS, Merz a expliqué une fois de plus qu'un compromis avait été trouvé avec les USA et que ceux-ci et la Suisse, deux Etats de droit, avaient signé un «agreement» permettant de pratiquer l'entraide administrative selon les règles prévues par les standards de l'OCDE §26. Il a également réexposé la différence entre la fraude et l'évasion fiscale, car cette distinction reste pertinente à l'intérieur de nos frontières. En Suisse «la sphère privée bénéficie d'une protection particulière» et «le secret bancaire sert avant tout à la protection de la sphère privée.» C'est pourquoi l'Etat n'a aucun droit de regard sur les comptes bancaires de sa population. Mais le secret bancaire n'a jamais protégé ni la fraude ni l'évasion fiscale. Le président Merz a bien souligné que ces deux conduites ont toujours été des délits et fait l'objet de sanctions. «L'évasion fiscale n'a jamais été protégée. Simplement l'évasion est moins sévèrement punie.» La protection de la sphère privée reste intacte en Suisse. Merz a ensuite annoncé que la Suisse allait être rayée de la liste grise de l'OCDE, parce qu'elle satisfait entièrement aux exigences requises.

### Le secret bancaire, un droit fondamental

Le président russe, qui s'est affronté au secret bancaire en sa qualité de juriste, y voit un conflit entre le droit privé et le droit public. Donc entre la sphère privée et les intérêts de l'Etat, et, selon lui, dans ce cas, le privé doit prendre le pas sur l'Etat. Ce qui ne signifie pas que l'Etat ne doive pas veiller à ses intérêts. Dans les relations entre Etats, les standards de l'OCDE doivent servir de norme, et il faut se mettre d'accord à ce sujet. Ce sujet sera aussi débattu au G20. Et si la Russie devait adresser à la Suisse des requêtes relatives à des ressortissants russes, ce qui ne peut être exclu, on résoudra ce problème «sur la base des accords conclus avec la Confédération.» Mais il ne s'agira, comme le président Merz l'a déjà dit, que des cas isolés. «Bien sûr que l'Etat a le droit de lever des impôts, c'est évident, en Russie aussi, mais il ne doit pas rogner pour autant les droits fondamentaux de ses ressortissants» et selon lui, «le secret bancaire en fait partie.»

### Coopérer sur un pied d'égalité

Concernant son projet de traité sur la sécurité européenne et du rôle qui y serait réservé à la Suisse, Medvedev a répondu que les Etats intéressés ne devraient faire partie d'aucune alliance du type de l'OTAN ou de l'UE. Le niveau de sécurité s'est beaucoup affaibli au courant des quinze dernières années. «Il

### La Suisse, partenaire commercial important et stable

Déclaration à la presse du président de la Fédération de Russie Dmitri Medvedev après les entretiens du 21 septembre à Berne

Mesdames, Messieurs,

Ma tâche a été considérablement facilitée par le Président Merz qui vous a dit tout ce dont nous avons parlé au cours des quelque 4 heures que j'ai passées sur le territoire suisse.

Tout d'abord, je voudrais naturellement remercier le Président de la Confédération pour l'accueil chaleureux qu'il m'a réservé depuis mon arrivée en Suisse, pour son authentique hospitalité.

Nous avons eu un échange vraiment fructueux sur différentes questions. Le Président a mentionné presque tout ce dont nous avons parlé, mais il a passé en revue quatre questions et en tant qu'invité, je dois en évoquer au moins cing, sinon il pourrait sembler que nous n'ayons pas eu assez de matière à discussion.

Je voudrais commencer par l'histoire. Naturellement l'histoire de nos pays est très différente, leurs situations géopolitiques et leurs traditions sont différentes. Toutefois, de nombreux épisodes intéressants sont communs à nos deux pays: Naturellement, un des événements clés est la traversée des Alpes par le général Souvorov. Nous sommes très reconnaissants à nos amis suisses d'évoguer le souvenir de cet événement capital pour l'histoire de nos deux pays, qui fut à notre avis une mission importante d'un commandant militaire russe couronnée de succès. Et naturellement, nous sommes très heureux que l'anniversaire de cet événement ait lieu pendant notre séjour: nous irons là-bas demain et nous pourrons peut-être nous faire une idée de ce que c'était il y a 210 ans. Nous avons suffisamment d'imagination pour nous représenter le général Souvorov et ses soldats traversant courageusement les Alpes pour réaliser un exploit politique et militaire.

Mais ce n'est pas le seul événement historique que nous partageons. Le Président Merz a parlé du grand nombre de nos compatriotes qui, à l'époque impériale, se sont rendus de l'Empire russe en Suisse ou de Suisse en Russie et le font encore parfois aujourd'hui. Si, alors, c'étaient principalement des marchands qui se déplacaient, ce sont aujourd'hui des représentants des entreprises qui font le voyage et nouent de plus en plus

Naturellement, certains liens culturels sont pour moi très importants, car étant né et ayant grandi à Saint-Pétersbourg, je tiens à mentionner le fait que certains des magnifiques palais qui y ont été édifiés sont liés au nom de Domenico Trezzini. Voilà aussi un élément de notre patrimoine culturel commun. J'en ai parlé lors d'une interview accordée aux médias suisses et je tenais à y insister.

Et maintenant voyons où nous en sommes aujourd'hui. Il est certain que nous considérons la Suisse comme un de nos partenaires commerciaux les plus importants et les plus stables. La crise financière n'a pas eu ici d'effets majeurs, bien que les échanges aient naturellement diminué. Espérons que tous ces liens seront bientôt rétablis. Nous sommes confiants, non seulement à cause de la reprise économique mondiale mais aussi parce que le volume des investissements dans nos deux pays est important: il est de plusieurs milliards de dollars.

En 2008, les investissements directs de la Suisse en Russie s'élevaient à environ 4 milliards de dollars. Inversement des entreprises russes ont investi des sommes considérables en Suisse.

Je n'ai pas besoin de mentionner les entreprises en question car chacun

sait qui elles sont. Mais permettez-moi de dire que de grandes sociétés suisses comme Nestlé, le groupe Schindler et d'autres travaillent avec succès en Russie. Les entreprises russes installées sur le marché suisse sont également bien connues. Renova, Rusal et d'autres sont impliqués dans l'économie suisse.

C'est pourquoi, après cette conférence de presse, nous allons rencontrer ce que le Président Merz a appelé la crème du commerce russo-helvétique. Je suis convaincu que cet échange sera intéressant.

Le troisième domaine de nos relations concerne la politique étrangère. La Suisse a toujours été pour nous un important partenaire et elle le restera. Nous apprécions les efforts de médiation de la Confédération dans la résolution des problèmes consécutifs au conflit entre la Russie et la Géorgie et nous sommes reconnaissants à nos partenaires suisses de défendre actuellement en tant que médiateurs nos intérêts en Géorgie.

Je pense que la future présidence suisse du Conseil de l'Europe contribuera vraiment à renforcer la démocratie et la société civile et à réaliser les objectifs que se sont fixés les institutions du Conseil de

Un autre sujet sur lequel je voudrais attirer votre attention est celui des efforts faits pour surmonter les conséquences de la crise financière, notamment de ceux du G20. Nos avons échangé nos vues à ce sujet, nous demandant qui devrait prendre les décisions concernant l'économie mondiale, quelle était la représentativité du G20 aujourd'hui, quel rôle la Suisse pourrait jouer dans ces discussions. Nous sommes parvenus à la conclusion que la Suisse, parce qu'elle est un centre financier si important devrait participer activement à la discussion des questions en rapport avec la résolution de la crise et la création d'une nouvelle architecture financière. Il existe à ce sujet diverses opinions. Quant à moi, je pense que c'est crucial, non seulement pour la Suisse mais pour l'avenir de la finance internationale.

Il y a un sujet qui nous concerne absolument tous: la configuration future du système de sécurité européen. Une fois de plus, je rappelle l'initiative de la Russie à ce sujet, c'est-à-dire l'éventualité d'un accord sur la sécurité européenne. Si nous nous limitons à la Russie et à la Suisse, nous constatons que nous sommes très proches parce que nous ne participons (Traduction Horizons et débats)

pas aux nombreuses alliances existant sur le continent européen et que nous sommes préoccupés par la manière dont les questions de sécurité seront abordées. Le système actuel a, à mon avis, encore des défauts. C'est devenu vite manifeste dans les années 1990 et il y a eu malheureusement un autre conflit l'année dernière. Je pense donc que les travaux à propos de cet accord vont se poursuivre. Nos collèques suisses ont déclaré qu'un échange de vues à ce sujet et une discussion de ce document les intéressait.

La sécurité énergétique globale est liée à cette question et je crois que ce sujet reflète dans ses grandes lignes notre manière commune d'aborder la question de savoir ce que nous voulons faire en Europe pour veiller non seulement à la sécurité politique et militaire mais à la sécurité économique.

Une fois de plus j'attire votre attention sur l'initiative de la Russie en faveur de la création d'un nouveau système de sécurité énergétique et je pense que la discussion de ces questions devrait être poursuivie. C'est dans l'intérêt de tous les Européens et certainement de la Russie.

Il s'agissait là de quatre thèmes. Naturellement l'avenir compte beaucoup pour nous et nous pensons qu'il est très prometteur en ce qui concerne nos relations, qu'elles vont se développer considérablement. Nous sommes tombés d'accord pour continuer à améliorer nos traités et nos accords. Après la signature, aujourd'hui, des quatre accords que le Président Merz a mentionnés tout à I'heure, nous avons l'intention d'intensifier notre travail sur d'autres documents dans un proche avenir. Au mois d'octobre aura lieu la rencontre d'une commission bilatérale qui va examiner six nouveaux documents, notamment des accords importants sur la coopération scientifique et technique, sur la propriété intellectuelle. Si nous avançons sur ses documents, nous créerons certainement une base réglementaire très solide pour des progrès ultérieurs.

Voilà les résultats de notre entretien. Et maintenant, vous pouvez poser des questions sur tout ce dont le Président Merz ou moi-même n'avons pas encore parlé. Je vous remercie.

Source: www.eng.kremlin.ru/speeches/2009/09/21/1428\_type82914type82915\_ 221782.shtml

### Cérémonie au monument Souvorov avec le président russe le 22 septembre



«La cérémonie d'aujourd'hui montre une fois de plus à quel point le célèbre général russe Souvorov est révéré dans votre pays et combien vous respectez notre histoire commune. Nous sommes profondément reconnaissants aux autorités fédérales, cantonales et communales, aux responsables de l'armée suisse et à tous ceux qui contribuent à préserver le souvenir de ces événements et à entretenir les divers monuments.» Extrait du discours du président russe au monument Souvorov. (photo thk)

n'existe plus d'alliances sur des bases idéologiques, et pourtant le niveau de sécurité chute.» La fonction de la Suisse, Etat neutre, est à chercher, pour lui, dans «ses capacités de médiation». Elle peut servir de médiateur

entre Etats, ce qui est d'une grande importance pour une nouvelle structure de sécurité. «Dans ce domaine, la Suisse en tant que nation a toujours eu beaucoup de succès et a fait preuve de fiabilité.»

La conférence de presse a laissé l'impression que deux représentants nationaux s'étaient rencontrés avec beaucoup de respect et avaient fait preuve d'une évidente volonté de coopérer sur un pied d'égalité. •

### «Le G20 manque de légitimité et ne dispose pas de procédures transparentes»

Discours prononcé par le président de la Confédération Hans-Rudolf Merz; 64° Assemblée générale de l'ONU; New York, 24 septembre 2009

Monsieur le Président de l'Assemblée générale. Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat ou de Gouvernement. Monsieur le Secrétaire général, Excellences. Mesdames et Messieurs,

L'année écoulée a été particulière à bien des égards. Il y a douze mois, à quelques mètres d'ici, une banque s'effondrait et entraînait le système financier international au bord du gouffre. Les turbulences du secteur financier ont conduit à une sérieuse récession économique mondiale qui a accru la vulnérabilité de nombreux pays en développement et exacerbé le chômage, la pauvreté, la faim et l'insécurité.

Cet exemple illustre à quel point nous vivons dans un monde interconnecté. Il nous rappelle que d'autres questions, telles que le changement climatique, la crise alimentaire, la migration, les pandémies, le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. Faire face à ce genre de défis globaux demande une action déterminée et coordonnée aux niveaux national, régional et international. La coopération internationale est devenue vitale. L'ONU est le lieu où une telle coopération est mise en œuvre. Aujourd'hui, le monde a plus que jamais besoin de l'ONU.

L'ONU doit poursuivre sur le chemin de la réforme afin de renforcer sa légitimité. Parallèlement, les échanges entre les Nations Unies et d'autres forums tels que le G20 qui se réunit aujourd'hui même doivent être renforcés. Le G20 est devenu une tribune où des questions d'importance mondiale sont discutées. Ce développement ne doit pas se faire au détriment d'autres pays ou institutions globales comme les Nations Unies. Le G20 manque de légitimité et ne dispose pas de procédures transparentes pour décider des sanctions. Les membres du G20 eux-mêmes ne sont pas soumis au même type d'examen. La Suisse préconise une égalité de traitement et une meilleure consultation entre les nonmembres du G20.

M. le Président, Mesdames et Messieurs, La crise économique et financière nous préoccupe tous. Les gouvernements et les banques centrales ont mis en place d'impressionnantes mesures de stabilisation. Toutefois, la taille de ces plans ne résout pas tout. Ce qui compte est la qualité de l'effort. L'activité économique doit revenir à des valeurs et à des vertus fondamentales. Elle doit être viable économiquement, socialement et du point de vue de l'environnement. Par l'intermédiaire d'institutions comme le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et le PNUD, l'ONU dispose des connaissances et des instruments nécessaires pour

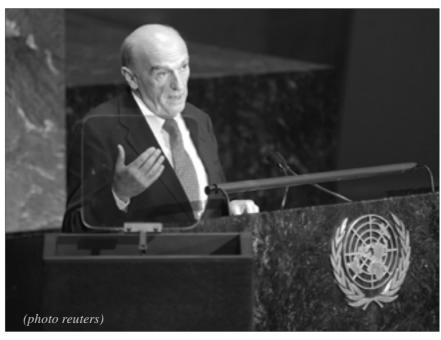
Il est important de s'assurer que les voix de ces institutions soient entendues au sein du G20.

La crise actuelle a parfois été utilisée par certains pour remettre en cause l'économie de marché et la globalisation. Je ne conteste pas le besoin de réforme, les échecs et les abus ayant été trop grands pour être ignorés. Nous devons toutefois nous rappeler que c'est également grâce à l'ordre économique libéral et à l'ouverture des marchés qu'une bonne partie de la population mondiale est sortie de la pauvreté. Dans cette perspective, nous partageons les préoccupations de ceux qui considèrent que la tendance actuelle au protectionnisme nous

mènera droit au désastre. Mon pays salue dès lors l'appel à la conclusion du cycle de Doha exprimé lors de la conférence de l'ONU sur la crise économique et financière.

M. le Président, Mesdames et Messieurs, Les populations des pays en développement ont été particulièrement touchées par la crise économique et financière. Le risque est grand que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement prenne du retard. La Suisse, pour sa part, a promis de maintenir le niveau de son aide malgré des contraintes budgétaires importantes. Tant les pays en développement que les pays développés sont responsables de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. La mission des premiers est de mettre en pratique des réformes économiques et sociales pour assurer la «bonne gouvernance». Les seconds ont pour tâche de soutenir ces efforts de façon prévisible et fiable. L'année prochaine, la conférence de l'ONU marquant le dixième anniversaire de la Déclaration du Millénaire nous donnera l'occasion d'apporter un nouveau souffle à cette collaboration et d'améliorer l'efficacité de l'aide au développement.

M. le Président, Mesdames et Messieurs, Le développement durable doit aussi être notre principe directeur pour combattre le changement climatique. La Conférence de Copenhague sur le changement climatique doit déboucher sur un succès. La Suisse veut et peut montrer l'exemple. Nous allons atteindre nos objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> en 2012. Pour la période allant jusqu'en 2020, nous sommes prêts à réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> de 20%. A l'échelle mondiale, les coûts des adaptations aux changements climatiques devraient atteindre plusieurs dizaines de milliards de dollars par an, dont plus de la moitié à la charge des pays en développement. La Suisse propose la créacombattre la crise financière et économique. | tion d'une taxe CO, à l'échelle mondiale fon-



dée sur le principe du pollueur-payeur afin de faire face à ces nouveaux besoins.

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

De nombreux conflits violents affectent notre planète, mettant hors de portée pour trop de personnes une vie de dignité, de paix et de sécurité. L'ONU a une légitimité pour jouer un rôle actif dans la prévention des conflits, la médiation, la protection des civils, le maintien et la consolidation de la paix. Mon pays salue l'engagement accru de l'ONU dans ces domaines et préconise surtout le renforcement des capacités de prévention et de médiation du système onusien. La Suisse est également active dans le domaine de la consolidation de la paix. Nous avons en effet endossé la présidence de la Réunion spécifique sur le Burundi de la Commission de consolidation de la paix et nous allons poursuivre notre initiative sur la Violence Armée et le Développement.

Nous allons célébrer cette année le 60e anniversaire des Conventions de Genève. Depuis leur création, les Conventions ont établi des règles indispensables pour des situations de conflit armé. De nouvelles formes de conflits armés ainsi que de nouveaux moyens et méthodes de guerres rendent toujours plus difficile le respect de ces règles. Il est inacceptable que les populations civiles soient si souvent la cible d'attaques délibérées. Il est également inacceptable que l'accès rapide et sans entraves aux populations dans le besoin soit si souvent refusé au personnel humanitaire. Afin d'identifier les moyens pour améliorer le respect des Conventions de Genève, la Suisse organisera une rencontre ministérielle ici à New York ce samedi. En novembre, nous accueillerons une conférence internationale d'experts à Genève ouverte à tous les Etats parties aux Conventions de Genève. Cette conférence portera sur les défis présents et futurs auquel le droit international humanitaire doit répondre.

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

La dignité humaine est un droit inaliénable de tous les êtres humains, quels que soient leur genre, leur origine ou leur religion. Le Conseil des droits de l'homme est le forum principal pour discuter des droits de l'homme à l'ONU. Tant les procédures spéciales que l'examen périodique universel ont prouvé leur efficacité en tant qu'instruments dans la promotion et la protection des droits de l'homme. Toutefois, nombreux sont les défis qu'il reste à relever. La Suisse continuera à travailler avec détermination pour un Conseil des droits de l'homme

efficace et présentera sa candidature pour un second mandat en 2010. La protection des droits de l'homme, tout comme la promotion de la démocratie et le renforcement des règles de droit, constitueront également les priorités de la présidence de la Suisse au Conseil de l'Europe de novembre 2009 à mai 2010. Sous la présidence suisse, des efforts seront consentis pour améliorer la coopération entre l'ONU et le Conseil de l'Europe.

M. le Président, Mesdames et Messieurs, 2010 sera une année symbolique pour l'ONU. Cinq ans auront passé depuis l'adoption du Document final du Sommet mondial de 2005. Dix ans se seront écoulés depuis la signature de la Déclaration du Millénaire. Le Sommet de l'année prochaine offrira une opportunité unique pour analyser l'état de la mise en œuvre de ces déclarations et pour initier de nouvelles réformes plus complètes. Ces étapes sont nécessaires car seule une ONU réformée sera à même de répondre de manière appropriée au défis globaux. Dans ce contexte, j'ai l'honneur de vous annoncer une candidature suisse à la présidence de la 65<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale en la personne de Joseph Deiss, an-

M. le Président, Mesdames et Messieurs, Les défis à relever sont grands. Mais il ne faut pas céder au pessimisme. Au cours de l'histoire, l'être humain a démontré à plusieurs reprises sa capacité à accomplir de grandes actions avec courage, imagination et détermination. L'écrivain suisse Max Frisch disait : «Une crise peut être un état productif. Il suffit d'en retirer l'arrière-goût du désastre». Je partage entièrement cette affirmation. Soyons productifs et saisissons l'opportunité de créer un monde prospère, juste, pacifique et durable.

cien Président de la Confédération.

Je vous remercie de votre attention.

Source: www.admin.ch

# La menace d'utiliser l'arme nucléaire est un crime

Le début de tout progrès tendant à apporter une solution à la fâcheuse situation de l'humanité concernant le problème des armes nucléaires doit partir de l'idée que les armes nucléaires n'ont jamais été des instruments légitimes de la politique internationale et qu'elles représentent des moyens illicites fondés sur un comportement criminel contraire au droit international.

La Charte des Nations Unies du 26 juin 1945 interdit de «recourir à la menace ou à l'emploi de la force» (article 2-4), sauf en cas de «légitime défense» (article 51). Bien que la légitime défense soit une condition de la légalité de la menace ou de l'emploi de la force, elle n'est certainement pas suffisante. En effet, la menace ou l'emploi de la force doivent, pour être légitimes, tenir compte aussi du droit international coutumier et du droit international contractuel lors de conflits armés.

Ainsi, la menace d'utiliser des armes nucléaires (dissuasion nucléaire) représente une activité criminelle internationale, c'est-à-dire la planification, la préparation et l'incitation à

commettre des crimes contre la paix et contre l'humanité, des crimes de guerre ainsi que de graves violations notamment des 4 Conventions de Genève de 1949, du premier Protocole additionnel de 1977, du Traité de La Haye de 1907, du Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques de 1925 et de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948. Ce sont là les crimes fondamentaux qui, selon les principes de Nuremberg, représentent un type particulier de crimes selon le droit international.

On en conclut donc inévitablement que la conception, le développement, la fabrication, les essais, la possession, le déploiement et la menace d'utiliser des armes nucléaires avec tout l'équipement qui s'y rattache constituent des crimes au regard des principes généralement reconnus du droit international. En outre, les décideurs des gouvernements des Etats nucléaires qui ont le pouvoir de commandement sur cet arsenal sont aujourd'hui personnellement responsables pénalement selon les principes de Nuremberg à cause de la pratique criminelle de la dissuasion nucléaire qu'ils exercent quotidiennement envers tous les Etats et les peuples de la communauté internationale. Inversement, chaque citoyen de la communauté internationale possède aussi bien le droit fondamental de vivre à l'abri de cette pratique criminelle que constituent la dissuasion nucléaire et la menace de l'extinction de l'humanité que le devoir de s'opposer par tous les moyens non violents dont il dispose à l'existence des armes nucléaires.

Extrait de l'ouvrage de Francis A. Boyle, The Criminality of Nuclear Deterrence, Could the U.S. War on Terrorism Go Nuclear?, Clarity Press, Atlanta, 2002 (traduction allemande: Das Verbrechen der atomaren Abschreckung. Wird der Krieg der USA gegen den Terror zum Atomkrieg?, 2009, Verlag Zeit-Fragen.



# Maintenant il s'agit de négocier avec l'Iran honnêtement et sur la base du droit!

### Menacer d'une guerre et avoir recours aux services secrets, c'est du terrorisme, et c'est insupportable

par Karl Müller

Le 1<sup>er</sup> octobre commencent des négociations entre les cinq puissances nucléaires siégeant au Conseil de sécurité, l'Allemagne et l'Iran. Le monde attend que ces négociations soient menées sur la base des traités internationaux et avec la volonté résolue de parvenir à une solution pacifique.

En politique, la morale consiste en premier lieu à respecter le droit et à l'appliquer; à créer et garantir des conditions conformes au droit. Parmi les nations surarmées deux Etats, les USA et Israël, et leurs gouvernements, ainsi que leurs alliés, se sont distingués au cours des dernières années et décennies par leur non-respect du droit international, faisant ainsi preuve d'une totale imprévisibilité et plongeant le monde dans un état permanent de tension et de choc.

Ils ont contrevenu consciemment et de manière éclatante à la Charte des Nations Unies dont l'article 2, paragraphe 4, énonce que «les membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies.»

Les violations graves et répétées du droit imputables au gouvernement israélien ont été attestées plusieurs fois par des commissions d'enquêtes et institutions internationales, en dernier lieu par la Commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme de l'ONU sur les actes commis par l'armée israélienne dans la bande de Gaza fin 2008/ début 2009.

La menace d'utiliser la force contre l'Iran, en violation du droit international, et les actions illégales et violentes des services secrets en cours sur le territoire iranien durent depuis des années déjà et depuis des années des indices et témoignages à prendre très au sérieux font état de préparatifs de guerre de la part des gouvernements israélien et US.

C'est pourquoi il est plus que justifié que de nouveaux indices d'un danger de guerre imminent, par exemple ceux que nous citons dans l'appel ci-après, pris parmi d'autres uniquement à titre d'exemple, aient poussé des personnalités pacifistes à élever leur voix pour une mise en garde.

Personne de l'extérieur ne sait avec certitude ce qui est en projet ou déjà décidé dans les officines de Washington et Tel Aviv. Mais l'éternel retour de possibles scénarios de guerre devient déjà en soi insupportable, dès lors qu'il ne sont pas assortis de contreprojets et de modalités de règlement pacifique. Les «discussions» se déroulent alors pardelà le droit et l'aspect humain, et de pareils «projets», même s'ils ne sont encore que des idées, terrorisent les peuples du monde.

Et ceci d'autant plus qu'on menace ouvertement d'une guerre atomique. Dès mars 2006 Stephen M. Osborn qui, dans les années 50 du siècle dernier, était présent lors de la mise à feu de bombes atomiques dans le Pacifique, faisant des populations autochtones de simples cobayes, avait exposé dans ces pages ce que signifie pour l'humanité l'emploi de «bunker busters» (bombes anti-bunkers à charge pénétrante) atomiques contre des installations nucléaires iraniennes. Il écrivait, il y a trois ans et demi: «Si l'on tire des «bunker busters> en Iran, des centaines de milliers de tonnes de terre, d'eau et de rochers seront vaporisés, et cette «soupe radioactive», dispersée par les vents, tuera ou rendra malades des peuples entiers [...] Les cas de cancers et maladies diverses augmenteront de façon prononcée dans le monde entier.»

Tout ceci et bien d'autres choses encore doivent mettre tous les gouvernements dans l'obligation de déclarer haut et fort que l'option guerrière est définitivement exclue et d'exiger le retour sur le terrain du droit.

Le 1er octobre, toutes les puissances nucléaires, l'Allemagne et l'Iran engageront des négociations directes au Conseil de sécurité. Ces derniers jours se sont fait entendre dans les médias des signaux qui pourraient servir de point de départ à un règlement pacifique du conflit au Proche-Orient.

- Le 16 septembre, le magazine US Newsweek («Intelligence Agencies Say No New Nukes in Iran») écrivait que les services secrets du Président des USA avaient confirmé en novembre 2007 que l'Iran avait abandonné son programme nucléaire militaire depuis 2003.
- Le 17 septembre, plusieurs agences de presse occidentales (Reuters, AFP) annonçaient que le ministre de la Défense israélien, Ehoud Barak, avait «changé de langage relativement à l'Iran» dans une interview accordée au quotidien «Yediot Aharonot». Selon Barak, l'Iran ne représenterait pas une menace sérieuse pour l'Etat juif: «Israël est fort, je ne vois personne qui puisse être une menace pour son existence.»
- Le même jour, la chaîne allemande Phoenix publiait un communiqué de presse où elle attirait l'attention sur une interview (retransmise le 20 septembre) du Président du Service fédéral de renseignement (BND), Ernst Uhrlau. Dans cette interview, le chef des services secrets allemands démentait une annonce, faite précédemment, selon laquelle ses services auraient prétendu que l'Iran était sur le point de fabriquer une bombe à uranium: «Cette citation ne correspond pas aux déclarations du BND, car l'Iran n'est pas en mesure de se nucléariser dans les six mois qui viennent.»
- Le Président des USA a fondé son renoncement au stationnement de systèmes antimissile en Pologne et Tchéquie entre autres sur le fait que l'Iran rencontrait plus de difficultés que prévu à mettre au point des lance-missiles à longue portée.
- Last but not least: L'Iran lui-même a déclaré par la voix de son ambassadeur en Autriche, dans une interview accordée à la «Wiener Zeitung» du 18 septembre, qu'il ne menaçait pas Israël et ne représentait pas un danger pour ce pays: «L'Iran n'a ja-

mais dit qu'il attaquerait militairement Israël. Quand des représentants de mon pays ont dit qu'Israël ne devait pas exister sous cette forme, ils entendaient par là qu'ils rejetaient le système sioniste et la tyrannie, non qu'ils désiraient éradiquer Israël au moyen d'une attaque militaire.»

On est encore loin de déposer les armes, mais ce sont là des signaux indiquant qu'il existe une autre voie que celle de l'escalade. Et cette autre voie, il faut l'emprunter. Au sein des think tanks qui ont de l'influence sur les gouvernements US et israéliens il doit bien y avoir assez de matière grise pour mesurer les effets catastrophiques d'une nouvelle guerre, vraisemblablement nucléaire de surcroît, et pour rechercher une voie diplomatique et la

Et assez, aussi, de jugeote pour rejeter des voix comme celle de l'atlantiste allemand Josef Joffe. Il avait, dans la livraison de septembre/octobre 2009 de la revue allemande Internationale Politik et dans la revue US Foreign Affairs qui paraît en parallèle, déliré au sujet des USA, puissance hégémonique mondiale, et de leur «culture de guerre». Il faut aussi rejeter clairement des points de vue tels que celui, paru dans le journal londonien «Times» le 18 septembre, selon lequel les «intentions agressives» de l'Iran seraient une «menace pour l'Occident». De telles affirmations constituent une perversion de la

«War is obsolete» [la guerre est caduque], déclarait il y a deux ans dans ces colonnes Doug Rokke, vétéran US de la guerre du Golfe et expert en armes à l'uranium. Et de fait, c'est un droit fondamental pour le genre humain que d'avoir des gouvernements qui respectent le droit, renoncent à la violence et résolvent les conflits par le biais de négociations pacifiques. C'est la seule voie acceptable dans un monde civilisé.

Traduit par *Michèle Mialane* et révisé par *Fausto* Giudice, www.tlaxcala.es

### Appel du congrès «Mut zur Ethik» «Souveraineté populaire ou impérialisme – Qu'est-ce qu'une authentique démocratie?»

Nous sommes très inquiets face à une contre l'Iran qui pourrait prendre les dimensions d'une guerre globale.

Nous sommes très préoccupés par les faits suivants:

- Il y a quelques jours, M. Simon Peres nous a mis en garde contre une guerre nucléaire;
- Israël vient de déplacer des sous-marins, qui peuvent être munis d'armes nucléaires, au large de la côte iranienne;
- Les Etats-Unis ont concentré eux aussi des forces navales au large de la côte iranienne;
- Depuis l'échec de la «Révolution verte» suite aux élections iraniennes, la presse internationale ne cesse de hausser le
- A l'instar du président Obama, deux chefs de gouvernement européens (Angela Merkel et Nicolas Sarkozy) ont lancé un ultimatum à l'Iran.
- Le Premier ministre israélien Netanyahou a rendu visite de manière précipitée aux gouvernements des Etats soutenant son pays et leur a vraisemblablement apporté des informations de poids.

Nous attendons de nos gouvernements qu'ils empêchent toute guerre d'agression violant le droit international, notamment une attaque nucléaire, et ceci par tous les moyens dont ils disposent.

Nous exigeons qu'ils déclarent sans éventuelle attaque militaire imminente équivoque qu'ils n'apporteront aucun soutien, ni logistique, ni financier, ni militaire en cas d'attaque.

> Nos gouvernements devraient déclarer d'ores et déjà qu'une attaque nucléaire contre l'Iran ne peut constituer un cas de défense collective selon l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord et que, par conséquent, l'Europe ne pourra pas être impliquée dans une telle guerre.

En cas d'attaque, d'attentat ou de quelque autre prétexte, nous attendons de nos gouvernements qu'ils tirent les leçons des événements récents qui montrent que déjà les guerres des Balkans et d'Irak ont commencé par des mensonges qui n'ont été démasqués qu'ultérieurement.

Nous attendons de nos gouvernements qu'ils se comportent, face à cette menace de guerre imminente, avec sagesse et circonspection, qu'ils exigent le respect du droit international et des principes humanitaires, qu'ils respectent les constitutions nationales, qu'ils protègent leurs populations, qu'ils considèrent leur responsabilité à l'égard des citoyens souverains et qu'ils considèrent qu'ils pourraient, à l'avenir, devoir répondre de leurs actes devant un tribunal.

Feldkirch, 6 septembre 2009 Premiers signataires: Fritz Edlinger, Eberhard Hamer, Eike Hamer, Hans-Werner Gabriel, Edmund Lengfelder, Jürgen Rose, Walter Suter.

### Llamamiento del Congreso «Mut zur Ethik» «Soberanía popular o Imperialismo – ¿En qué consiste una auténtica democracia?»

Nos inquietamos ante un probablemente inminente ataque militar contra Irán, mismo declarar que un ataque nuclear que podría extenderse hasta desembocar en una guerra global.

Nos inquieta,

- que Simon Peres haya avisado hace involucrará en una guerra de este tipo. pocos días de una guerra nuclear,
- que Israel haya situado recientemente submarinos nucleares ante la costa de
- que también EEUU hava concentrado una flota ante la costa de Irán,
- que ahora, tras el fracaso de la «revolución verde» tras las elecciones iraníes, la prensa mundial endurezca su tono día tras día,
- que tras el presidente Obama otros dos jefes de gobiernos europeos (Merkel y Sarkozy) hayan dado justo ahora un ultimátum a Irán y,
- que el primer ministro Netanjahu tuviera presumiblemente que transmitir importantes anuncios en su precipitada gira por los países aliados de

Exigimos de nuestros gobiernos que intenten evitar con todos los medios a su alcance toda guerra ofensiva contraria al derecho internacional - en particular en el caso de una guerra atómica.

Esperamos que pongan de manifiesto sin lugar a dudas que, en caso de un ataque, no proporcionarán ningún tipo de ayuda – ni logística, ni por medio de dinero o armas.

Nuestros gobiernos deberían ya contra Irán no puede de ningún modo ser fundamentado dentro del marco de la OTAN y que, por tanto, Europa no se

En caso de un ataque, atentado o subterfugio similar esperamos serenidad y cautela así como que sean extraídas las correspondientes lecciones de la historia contemporánea que muestran que las guerras de Kosovo e Irak comenzaron con mentiras que sólo después fueron descubiertas.

Esperamos que gobiernos responsables, ante este peligro de guerra fulminante, nos traten a nosotros, los ciudadanos soberanos, de forma sensata y considerada, que exijan el cumplimiento del derecho internacional y los principios humanitarios, que respeten las constituciones, que protejan a sus poblaciones y consideren que son responsables ante ciudadanos maduros y soberanos, ante los que tendrán que responder probablemente en los tribunales.

Feldkirch, 6 de Septiembre de 2009

Los firmantes iniciales

Fritz Edlinger, Eberhard Hamer, Eike Hamer, Heinz-Werner Gabriel, Edmund Lengfelder, Jürgen Rose, Walter Suter

# Suiza lo demuestra: también es posible con más libertad

### Sobre las diversas maneras de evaluar una relación

Conferencia del Consejal Federal Ueli Maurer, jefe del Departamento suizo de Defensa, Protección de la Población y Deporte DDPS, frente a la Cámara de Comercio de Alemania – Suiza en Zurich el 22 de junio



Consejal Federal Ueli Maurer

Les agradezco la invitación y estoy muy contento de poder dirigirme a Ustedes ya que les corresponde un rol importante en la relación con Alemania. Yo les considero embajadores de la paz, la amistad y la libertad.

No quiero detenerme demasiado en rodeos y encarar directamente las cues-

tiones a tratar. Es evidente que las relaciones entre Alemania y Suiza pueden ser vistas de diversas maneras. Se puede decir que a nivel económico las relaciones son excelentes y que a nivel político habían sido excelentes. Pero como a la larga no se puede separar esos dos aspectos, Ustedes, Señoras y Señores, como representantes de la economía están fuertemente afectados por la situación política. Por otro lado, tienen la posibilidad de ejercer influencia por otras vías que la política, y de hacer oir su voz. Por eso considero que tienen una responsabilidad.

### Sobre nuestro tradicional principio de libertad

Lo han notado: sopla un viento helado. Sopla a través de los noticieros, los periódicos y debates en los Consejos. Incluso a través de los folletines culturales. Uno de los raros efectos laterales positivos de esas ráfagas frías, son las palabras de Thomas Hürlimann, quien, como escritor, desde el punto de vista de la tradición cultural da

una explicación original: El medio am- Suiza como refugio de la libertad en Europa cifistas y dadaístas biente conforma a sus es más que un clisé. Muchos, sobre todo alehabitantes, escribe en manes, la consideraban realmente como un el «Frankfurter All- oasis, un oasis en el desierto de las limitaciogemeine Zeitung». nes y vigilancia estatal o de la necesidad ma-Los alemanes están terial. formados por el bos-

que; ellos quieren administrar y cuidar de la sociedad como de un bosque. Los suizos, en cambio, están conformados por las montañas, hacia donde pueden retirarse y ser inaccesibles para los demás.

Hürlimann recurre a viejas interpretaciones. Es tradición considerar que las montañas han reflejado y formado el carácter del pueblo y del estado suizo. Ya hace más de doscientos años que Walter le preguntó a su padre Wilhelm Tell si hay países que no tienen montañas. Sí, le dijo el padre: «El trigo crece allí en amplias praderas, y éstas semejan a un jardín.» «¿Por qué no descendemos en lugar de atarearnos en las montañas?» se quejó el pequeño. «El país es hermoso y bueno como el cielo; pero, los que lo cultivan, no gozan del beneficio de lo que producen.» Y Walter suspiró finalmente: «Padre, las amplias praderas me van a resultar estrechas; prefiero vivir bajo los aludes.»

Friedrich Schiller, autor de esas líneas, quien sintió tan profundamente la diferencia entre libertad y servidumbre, era alemán. Él se inspiraba en la vida diaria. Sus frases provenían de su experiencia de vida. Él formulaba sentimientos, y no sólo los de su generación.

### Suiza oasis de libertad

La libertad en las montañas ha despertado añoranzas, inspirado planes de viajes y esperanzas de evasión en muchos alemanes. Muchas veces eran los independientes, los individualistas, los innovativos y críticos; también los poetas, pensadores y opositores. Esas migraciones siempre proporcionaban a Suiza nuevos impulsos y un enriquecimiento de su vida cultural y espiritual. Suiza como refugio de la libertad en Europa es más que un clisé. Muchos, sobre todo alemanes, la consideraban realmente como un oasis, un oasis en el desierto de las limitaciones y vigilancia estatal o de la necesidad material. Nacionalistas, liberales, estudiantados y seguidores del movimiento de deporte de Jahn, aquellos



«Schiler no estuvo nunca en Suiza, pero entendió a nuestro país mucho mejor que otros que nacieron en él. Su mensaje de libertad es nuestro común patrimonio» (foto thk)

que soñaban con una Alemania unida y que durante el período de la restauración fueron perseguidos por los soberanos de sus países; aquellos a quienes su patria les resultó demasiado estrecha después de las resoluciones de Karlsbad en septiembre de 1819. O todo un cuerpo de liberales de Baden, que después del fracaso de su revolución en julio de 1849 pidieron asilo en Suiza.

También socialdemócratas en los años 1880, después de la proclamación de la ley antisocialista de Bis-

marck; artistas, padurante la primera guerra mundial; o las víctimas de la persecución en el Tercer Reich; o los niños hambrientos de la

Alemania bombardeada al final de la guerra. Y a través de toda la historia, siempre gente trabajadora y empresarios, que buscaban libertad para poder desarrollar sus posibilidades, o aquellos que eran perseguidos por un

La mayoría encontró en Suiza paz y libertad. Algunos también bienestar. De hecho: Suiza es un oasis. Un oasis de libertad significa esperanza para todos los que aman la libertad. Pero es también una provocación para aquellos que no dan importancia a la libertad, y prefieren la coerción y el control. Sobre todo es una provocación para aquellos que quieren ejercer poder sobre los demás, porque en muchos aspectos, Suiza les demuestra que también es posible con más libertad.

### Libertad despierta envidia

La libertad le brinda a Suiza aprobación pero también envidia y persecución por parte de los poderosos. La presión sobre Suiza tiene

tradición. Cuando jóvenes estudiantes alemanes entre 1820 y 1830 huyeron hacia también una provocación para aquellos que Suiza para poder soñar abiertamente con una reestructuración de la política en Alemania, cer poder sobre los demás, porque en muchos frente a grandes presiones. Algunos que-

rían incluso mandar a la caballería. No podía repetirse lo suficiente en aquella época ni ahora, tanto a los suizos como a los extranjeros: Suiza está fundamentada en la li-

bertad y es inconcebible sin libertad. Y cuando se trata de la libertad no queremos ni podemos hacer concesiones. El fundamento de un país no se entrega al trueque diplomático. Aclarar esto es la misión del gobierno, así

como de cada ciudadano suizo; de todos los que aprecian Suiza, de los que están unidos a Suiza por trabajo o privadamente. O aquellos que en general apelan por la libertad y están convencidos de que una comunidad debe arriesgar el máximo de libertad posible. Porque la libertad está nuevamente en juego. Observemos los tres ámbitos en los que la relación entre Berna y Berlin está enturbiada.

### Impuestos a los holdings y conflicto fiscal

Primeramente, el gravamen a los holdings y el conflicto fiscal. ¿De qué se trata?

Desde el punto de vista técnico se trata de medidas fiscales cantonales. Pero, substancialmente se trata de federalismo, democracia y soberanía. La soberanía fiscal del cantón es un pilar esencial del federalismo. Sin una política fiscal propia, los cantones serían sólo entidades administrativas. Así, en cambio, tienen un área de acción creativa, y pueden ejercer política económica, industrial y demográfica. Justamente los cantones con difíciles condiciones geográficas se han destacado por sus ideas nuevas

y creativas. Esto es La presión sobre Suiza tiene tradición. vierto de no tirar por expresión de nuestro orden liberal y federalismo practicado. Y es también democracia practicada, ya que hacerle frente a grandes presiones. Algunos en cuestiones fiscales querían incluso mandar a la caballería. no se puede prescindir de ordenanzas. El

para todos los que aman la libertad. Pero es

no dan importancia a la libertad, y prefieren

provocación para aquellos que quieren ejer-

posible con más libertad.

estado interviene en el capital privado de los | lería sino con tanques de guerra y aviones de ciudadanos y por eso es tan importante que el pueblo ponga la condiciones. En las democracias occidentales liberales la obligación fiscal creció conjuntamente con el derecho del pueblo a decidir cuándo, cómo y cuántos impuestos hay que pagar. Mientras que algunos estados de Europa de a poco se alejan del proyecto inicial de libertad del liberalismo y separan el derecho democrático de la obligación fiscal, el pueblo de los cantones suizos puede fijar las leyes fiscales

por medio del voto: Un oasis de libertad significa esperanza en Suiza, históricamente, los impuestos, los derechos populares y la independenla coerción y el control. Sobre todo es una cia son inseparables.

En el tema de los impuestos al hol-Suiza tuvo que hacerle aspectos, Suiza les demuestra que también es ding que suena tan técnico se trata de una cuestión funda-

> mental. Y finalmente se trata de la independencia de nuestro estado. Simplemente, un estado soberano decide por sí mismo sobre su orden fiscal. Ese orden federalista, democrático y liberal es motivo de crítica, porque es utilizado por cantones para atraer a inversores por medio de reglamentos fiscales más leves. Por ejemplo, con facilidades para los holdings. Por eso es motivo de crítica en los países vecinos y en la Comisión europea. De pronto, el antiguo acuerdo de libre comercio de 1972 presenta nuevas normas. A parte de ser jurídicamente insostenible, muestra una

posición adversa a la libertad. El artículo 23 del acuerdo gestionado ahora prohibe todo «apoyo estatal», ya que éste amenaza de falsear la competencia favoreciendo a ciertas empresas o producciones».

Quien considera facilidades fiscales como «apoyos», parte de la hipótesis que el estado desiste de algo que en principio le pertenece. Es decir que el capital del contribuyente en principio es dinero estatal. Y que se trata de un favor cuando el estado renuncia a recaudar todo el dinero. Esto es socialismo rojo oscuro. Es como si alguien dijera, yo lo apoyo, yo lo «fomento», sólo porque renuncio a apoderarme de su monedero.

Quien cree en la libertad se alegra de las facilidades fiscales. No importa dónde se obtienen y quién se beneficia de ellas. Ya que así se crea un clima de competencia que interrumpe el espiral fiscal, y esto finalmente beneficia a todos.

### El secreto bancario

Segundo: el secreto bancario. ¿De qué se trata?

También aquí se trata de cuestiones fundamentales: de la relación entre el ciudadano y el estado y con ello del derecho a la libertad de todos nosotros. Esto significa que el ciudadano, ciudadano es, y no un súbdito. Por eso, en un estado liberal, se protege la esfera privada del ciudadano. Se limita el poder del estado indiscreto o ávido. Debe existir un sector privado que el aparato administrativo no controle constantemente.

Por este motivo la policía no puede hacer cacheos domiciliarios cuando le plazca; por la misma razón existe un secreto médico, de confesión y jurídico; también hay un secreto postal y telefónico. Conozco a un bibliotecario que, con razón, se niega a decir qué cliente ha tomado prestado tal o cuál libro. El secreto laboral debe preservarse. Y por el mismo motivo existe el secreto bancario.

Estos derechos de protección del ciudadano se han conservado por décadas. Garantizan nuestra libertad. Aseguran nuestra

calidad de vida. Ad-Cuando jóvenes estudiantes alemanes entre la borda lo que de-1820 y 1830 huyeron hacia Suiza para poder fendimos y mantuvisoñar abiertamente con una reestructuración mos con éxito en los de la política en Alemania, Suiza tuvo que días más difíciles, y bajo una presión aún mayor - en aquel momento no nos amenazaron con la cabal-

bombardeo.

Y advierto de no subestimar la reacción del pueblo suizo. Tampoco con respecto a un acuerdo de doble imposición que se le podría proponer, y que el ciudadano decidiría por voto. En la población escuché palabras muy duras que yo no creí posibles en nue-

stros días, salvo en los libros de historia. En Suiza nos preocupa que al poder se lo ponga por sobre el derecho. Como país pequeño, reaccionamos de manera muy sensible; para nosotros es de vital importancia que también los estados poderosos respeten los acuerdos, los contratos y las costumbres entre países civilizados. El estado pequeño se apoya en el derecho, mientras que el poderoso reiteradamente intenta utilizar la fuerza bruta de sus puños.

Así todo: el respeto al derecho pertenece a nuestra cultura en Europa occidental y quien en cambio se orienta más al poder, traiciona su propia tradición.

Los adversarios del secreto bancario argumentan superficialmente. Confunden los conceptos. No muestran ningún deseo de entender la real situación: la diferencia entre substracción y fraude es la consecuencia lógica de la libertad de los ciudadanos. El ciudadano consciente declara sus ganancias por su cuenta. Puede equivocarse, o cometer errores. Entonces el fisco debe intervenir y sancionar esa falta, y eso es correcto. Pero no le da el derecho a perseguir a alguien por

Continuación página 6

# **«Suiza lo demuestra: también es ...»** Continuación de la página 5

, -

haber cometido una omisión como si fuera un estafador.

El fraude fiscal en Suiza ha sido siempre punible. Desde siempre el secreto bancario se levanta para las autoridades judiciales. Los bancos siempre les deben dar información sobre sus clientes. La justicia suiza no trabaja aisladamente. Acorde a la ley federal sobre la ayuda internacional en cuestiones penales del 20 de marzo de 1981, Suiza presta ayuda jurídica a otros países. Esto incluye el bloqueo de ahorros y, si es necesario, su transferencia a las autoridades competentes en el exterior.

También es falso inculpar a Suiza de falta de cooperación en cuestiones fiscales. Tenemos más de 70 acuerdos de doble contribución con otros países – ¿es éste un signo de falta de cooperación?

Tenemos un acuerdo con la UE sobre los impuestos a intereses y para combatir el fraude. De hecho: incluso recaudamos impuestos en nuestro territorio para la UE – ¿es éste un signo de falta de cooperación?

Suiza ha reaccionado con sanciones adecuadas a nuevas formas de delitos como *delito del iniciado* (1998) o *blanqueo de dinero*: con el Código penal (1990) y la ley aplicable al blanqueo de dinero (1998) – ¿es esto falta de compromiso en la lucha contra el crimen internacional?

Quien considere a Suiza como un refugio para negocios dubiosos o mafiosos, lo hace por ignorancia de causas. O bien, participa a sabiendas en una campaña de calumnia contra nuestro sistema financiero.

# Régimen para vuelos de aproximación al aeropuerto de Zurich Kloten

Tercero: el régimen para vuelos de aproximación al aeropuerto de Zurich Kloten ¿de qué se trata?

Zurich es un centro económico y financiero de importancia internacional. Un motor conyuntural cuya fuerza se extiende también al norte de los límites del país; una garantía de fuentes de trabajo y un nivel de biene-

star del cual se beneficia tambien el cuarto de millón de alemanes que vive en Suiza. El aeropuerto es el punto de conección internacional de Zurich. También resulta beneficiada una gran región que va más allá de los límites al norte del país. Y *Swiss* que pertenece a *Lufthansa*, también se beneficia.

En 2003, Alemania limitó de manera unilateral los vuelos de aproximación por el norte hacia el aeropuerto de Zurich por medio de un decreto de aplicación. La razón dada fueron las molestias causadas por el ruido de los aviones en la zona de Waldshut. El alivio logrado en Hohentengen, zona poco poblada, tuvo como consecuencia un fuerte recargo en Suiza; desde entonces la ruta de vuelo pasa por zonas muy pobladas.

El aeropuerto y el ruido de los aviones es para nosotros una cuestión nacional. Mediciones conjuntas del ruido acordadas con Alemania en 2008, no son suficientes. Si eso es el máximo de concesiones que Alemania puede hacer, la población en Suiza debe considerar que Berlin no toma realmente en serio esta cuestión. Esto influye sobre otros ámbitos de la política y básicamente en las relaciones entre vecinos; también en encargos estatales a empresas extranjeras.

En lo que concierne a nuestra política de defensa, quiero considerar la compra de aviones de combate en forma particular. En primer lugar, la calidad del producto y el precio son decisivos; nuestros pilotos deberán estar equipados con el mejor material posible y tenemos la responsabilidad frente a nuestros contribuyentes de utilizar su dinero económicamente.

Sin embargo: una compra que supone un costo de millones, en Suiza no es una pura cuestión analítica. No se puede decidir nada contra la voluntad del pueblo. Y no puedo imaginarme cómo podemos justificar la compra de un eurofighter en la situación actual.

Los dos primeros problemas formulados se solucionarán en el momento que terminen los ataques a nuestro orden estatal interno y nuestra soberanía vuelva a ser respetada.

La disputa sobre los vuelos de aproximación al aeropuerto de Zurich Kloten tiene otro carácter: no atañe directamente a los fundamentos de nuestro país. Es decir, que contrariamente al orden fiscal y la libertad de los ciudadanos, existe un margen de negociación. Por otro lado, concierne a la calidad de vida en gran parte de la ciudad de Zurich y el desarrollo económico en el este de Suiza. Por eso es que esperamos de parte de Alemania medidas tendientes a desbloquear la situación. La cuestión de los vuelos de aproximación va a ser decisiva en la evolución futura de las relaciones suizas-alemanas.

### Por la amistad en libertad

Al comienzo señalé que las relaciones pueden valorarse de diversas maneras – yo les presenté el punto de vista y las preocupaciones de los políticos.

Confío en que en el terreno económico éstas resultarán positivas. Si opinan que las relaciones entre Suiza y Alemania siguen siendo buenas, esto me alegra. Me alegra por sus empresas y por nuestra economía. También por la gente que vive a ambos lados de la frontera, que se beneficia y mejora su nivel de vida. Pero les debo advertir de no ignorar el estado crítico de las relaciones políticas entre los dos estados. La política comienza a influenciar sobre las relaciones económicas. Todos vamos a sentir los efectos directamente. Especialmente Ustedes como representantes de la economía; piensen en las posibilidades comerciales en Suiza; piensen que la libertad trae prosperidad, y piensen en el permanente impulso competitivo que la Suiza libre aporta al resto de Europa.

Mencioné a Schiller al comienzo, como un amigo alemán amante de la libertad. Schiller nunca estuvo en Suiza, pero entendió nuestro país mucho mejor que otros que nacieron aquí. Su mensaje de libertad es nuestro común patrimonio. Por eso hoy apelo a Ustedes para que mantengan el compromiso con la libertad, nuestro bien común. Utilicen los contactos personales, políticos y comerciales, expliquen el estado federalista, sean activos como mensajeros de la amistad y la libertad – de la amistad en libertad. Muchas gracias por su atención.

Fuente: Departamento suizo para Defensa, protección de la población y Deporte

# El mundo feliz de la UE: En Letonia se cierran hospitales y escuelas

por Dieter Sprock

A raíz de los ataques contra Suiza – esta vez escenificados alrededor del secreto bancario y cuestiones fiscales – la discusión sobre un ingreso a la UE ha tomado nuevo impulso. También en el Bundeshaus, algunos parlamentarios han pensado en voz alta sobre la incorporación de Suiza, argumentando que los ataques a ésta disminuirían si Suiza fuera miembro de la UE. Lo que olvidan, es que esos ataques justamente tienen como finalidad acorralar a Suiza para que ingrese en la UE, ya que «el hermano mayor» en Bruselas, no quiere seguir tolerando el único país independiente en Europa que está en mejor situación económica que sus vasallos. Olvidan además la situación en la que se encuentran los otros pequeños países que se sometideron a la central en Bruselas. Un ejemplo es Letonia, país que hasta comienzos del año pasado era considerado como ejemplar para demostrar las ventajas de ser miembro de la

Después del ingreso de Letonia a la UE hace cinco años, inversores extranjeros vieron la posibilidad de nuevos mercados e invirtieron dinero en el país, sobre todo en la rama inmobiliaria y de la construcción. La abundancia de dinero impulsó el consumo y produjo una suba de salarios y de precios. Sobre todo bancos escandinavos aprovecharon la nueva solvencia, y ofrecieron créditos a muy bajos intereses. Muchos letuanos se decidieron a comprar viviendas a crédito. Los campesinos, con créditos accesibles, invirtieron millones en construcciones y en la más moderna tecnología para sus granjas. El fácil acceso a los créditos bancarios trajo consigo especulaciones en la rama inmobiliaria, enormes ganancias para inversores extranjeros y del país y un aumento de los precios de la vivienda.

Con la crisis financiera, mucha gente no pudo seguir pagando los créditos. Los precios

de los inmuebles bajaron más de la mitad, y el banco más grande de Letonia, el *Parexbank*, se estatificó para salvarlo de la ruina. Esto a su vez, aumentó las deudas del estado de manera tal, que una quiebra se pudo evitar sólo con un crédito de «rescate» del *Fondo Monetario Internacional*. Hoy Letonia está al borde de la ruina.

### El sector público de Letonia bajo la administración del FMI y la UE

El crédito de 7,5 mil millones de euros, una tercera parte del producto interno bruto, iba ligado a la condición de que el déficit del estado en Letonia no sobrepasara el límite del 5 por ciento. Cuando el gobierno de Riga no lo logró, el FMI canceló el pago de una parte del crédito, 200 millones. «Frente a un descenso de un 18%, del rendimiento económico en el primer trimestre – incluso de un 19,6% en el segundo de 2009 – y la correspondiente baja de recaudaciones de impuestos, FMI y UE han aumentado el margen de déficit permitido al 8%, pero por otro lado el sector público prácticamente quedó bajo su administración», comenta el «Tageszeitung» en la sección extranjera del 14 de agosto. El gobierno no puede tomar más decisiones relacionadas con el presupuesto de estado sin consultar y obtener la aprobación del FMI. Para poder cumplir con las condiciones, se cierran escuelas y hospitales y mil maestros y colaboradores en el sector de la salud fueron despedidos. 32 del total de 56 hospitales deberán cerrarse. Antes de fin de mes, los 570 empleados del hospital más grande de Riga, Rgas Pirma Slimnca, recibirán la notificación del despido, ya que a fin de año se cierra el hospital.

A causa de los cortes de presupuesto, conjuntamente con salarios reducidos a la mitad y un aumento rápido de la desocupación, muchas personas ya no pueden comprarse medicamentos. Muchos pacientes interna-

dos abandonan el hospital antes de tiempo y contra el consejo de los médicos, porque no pueden pagar los gastos extras de internación. Ese gasto adicional que debe pagar el paciente es de 18 euros diarios, pero se aumentará a 50 euros. «Desde julio no se hacen más operaciones de corazón o vasculares, si no son casos de agudo peligro. Lo mismo sucede con las operaciones de rodilla y cadera, excepto cuando el paciente puede pagar 10000 euros por cuenta propia.» Cada hospital recibe autorización del estado para un cierto número de operaciones por mes. Cuando ese número está cubierto no se opera más. Un proveedor de medicamentos amenazó con no entregar más medicamentos porque las deudas entre tanto habían ascendido a 6 millones de euros. Y cada mes, según información de la revista médica Latvijas rsts, entre 20 y 30 médicos abandonan el país. En Europa son recibidos con los brazos abiertos. La redactora jefa de la revista advierte que tanto la competencia médica como el futuro del sistema de salud en Letonia están en grave peligro.

Gunta Ana de la central de la organización de pacientes Sustento de Letonia afirma: «A Europa Letonia no le interesa mucho. Nos dejan solos y ni siquiera podemos ya decidir por nosotros mismos. Le escribimos a la UE describiendo nuestra situación desesperada, pero recibimos sólo respuestas vagas».

\* \*

Suiza hace bien en conservar su independencia y no someterse fácilmente a las imposiciones de Bruselas. Aún cuando haya que ajustarse el cinturón – y eso va a ocurrir – es mejor cuando uno mismo puede decidir sobre las cuestiones propias.

# El significado de la democracia directa

Un estudio del Fondo nacional realizado en 2007 titulado «Democracia en las comunidades»<sup>1</sup>, investigó la vida en las comunidades de Suiza. A su vez da impulsos para responder a problemas políticos y económicos que nos preocupan:

Desde hace mucho tiempo, en Suiza conviven pacíficamente unos 7 millones de personas pertenecientes a culturas diversas con cuatro idiomas distintos. Viven en 26 cantones y unas 3000 comunidades de extensiones diferentes. Cada comunidad tiene su propia historia. Muchas de ellas cuentan sólo con algunos cientos de personas, la más grande, la ciudad de Zurich, con 400000. Comparadas con las estructuras en Europa, éstas resultan muy descentralizadas y pequeñas. En las numerosas comunidades se ha creado lo que hoy en todo el mundo es conocido como el «modelo suizo». La exitosa participación libre, responsable y activa de los habitantes en las comunidades, en el transcurso de la historia han sido transferidas también a niveles estatales más altos. Hoy, tanto los cantones como la confederación tienen estructuras de democracia directa. Así, decisiones importantes de interés público, como por ejemplo los impuestos, se toman por voto directo.

El resultado de los estudios muestra que la integración social del ciudadano, su bienestar, su competencia política y su confianza en los políticos responsables, es mayor en las comunidades pequeñas que en las grandes. Es decir: la democracia allí es más vital y directa. Existe todo una serie de estudios que demuestran que las comunidades pequeñas tienen ventajas económicas. El profesor Vatter de Berna ha demostrado que el promedio de los gastos de administración y también las deudas por habitante, son mucho más bajos en comunidades pequeñas.<sup>2</sup> Además, el bienestar en Suiza demuestra que las estructuras descentralizadas y pequeñas no son una traba para el desarrollo económico, como aseguran equivocadamente los partidarios del centralismo.

### Libre cooperación

Ya después de la Segunda Guerra mundial el profesor Adolf Gasser señaló que sólo en comunidades libres pueden desarrollarse valores sociales basados en el principio de la cooperación, conscientes de su igualdad de derechos3. A nuestro modo de ver, ésta es, también hoy, la base sobre la que los problemas que nos preocupan pueden solucionarse - sea a nivel estatal como económico. Los seres humanos no quieren querras. Opuesto a ello está el espíritu de la subordinación, la obediencia incondicional que hace que los ciudadanos se habitúen a ordenar y obedecer. Lamentablemente ese espíritu ha permitido que grandes entidades económicas dominen sobre el mundo entero persiguiendo otras metas opuestas al bien común.

Extracto del artículo «La importancia de la democracia directa para el mundo» de Dr. Wüthrich, Horizons et débats No.18, 14.5.07

- Ladner, Andreas y Bühlmann, Marc: Demokratie in den Gemeinden – Der Einfluss der Gemeindegrösse und anderer Faktoren auf die Qualität der lokalen Demokratie, Zurich 2007.
- Vatter, Adrian y Freitag, Markus: Föderalismus und staatliche Verschuldung, en: Österreichische Zeitschrift für Politikwissenschaften (ÖZP), año 33 (2204) fascículo 2, pág. 175-190
- Gasser, Adolf: Gemeindefreiheit als Rettung Europas, Basilea 1947, pág. 12

# Théorie de la démocratie directe

par René Roca, historien\*

En Suisse la démocratie directe est peu étudiée du point de vue historique mais les politologues et les juristes se penchent souvent sur les diverses facettes de cette forme de démocratie. La science historique s'est longtemps concentrée, aussi en Suisse, sur les aspects sociaux et économiques mais l'histoire de la démocratie a été le plus souvent ignorée. Il est urgent de reconstituer de façon nuancée le contexte historique dans lequel le système politique a été créé. C'est le seul moyen de comprendre la signification sociale et la valeur politique des institutions de la démocratie directe et de voir dans quel contexte psychosociologique s'épanouit notre culture politique.

# Création et développement de la démocratie directe en Suisse

Les racines: républicanisme et communalisme

La Suisse possède les traditions républicaines les plus anciennes et les plus durables de l'Europe. La définition de la «république», la «res publica», traduit un élément central d'une culture démocratique. Une question politique, par exemple, devient une «chose publique», donc une question pour les citoyennes et les citoyens d'un espace politique défini.

L'historien anglais *John G. A. Pocock* souligne dans ses recherches sur le républicanisme qu'en Angleterre, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, outre le modèle libéral, un autre modèle de société civile s'était développé. Ce modèle «républicain» représente l'idéal d'une collectivité autogérée de citoyens indépendants et capables

de se défendre. Les objectifs éthiques du citoyen politiquement actif sont la liberté et la stabilité de la société. Ces valeurs citoyennes demandent à l'individu de subordonner ses intérêts privés au bien commun.

En Suisse, les racines républicaines remontent à la fin du Moyen Age. Un autre domaine de recherche s'impose, celui du communalisme. L'historien suisse Peter Blickle attire l'attention sur l'organisation communale de l'ancienne Confédération et il montre l'importance de la participation au sein des communes en tant que ferment de la démocratie (autodétermination, entraide, responsabilité individuelle). En se fondant sur une culture politique spécifique, la Suisse possédait donc des conditions idéales pour développer certaines formes prémodernes de démocratie. Le point central fut la réception de la philosophie des Lumières au XVIIIe siècle.

L'idée de souveraineté populaire

L'historien anglais *Quentin Skinner*, qui a souvent travaillé avec Pocock, a revitalisé l'histoire des idées politiques. Il a souligné l'importance du contexte historique dans lequel une idée se développe, ainsi que celle des acteurs historiques qui reprennent les idées d'une certaine manière et les appliquent en politique.

En Suisse, avec les Lumières, la démocratie a développé une dynamique tout à fait particulière qui a été largement débattue et enrichie d'idées particulières. Le droit naturel des Lumières, qui a fondé la notion d'égalité et transposé la théorie des contrats à l'échelle nationale, semble avoir pris une forme politique dans la démocratie de la landsgemeinde. Cette forme a servi de modèle de référence aux mouvements populaires du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est sur cette base qu'est née la démocratie directe dans un mélange audacieux de tradition et de modernité.

Le genevois *Jean-Jacques Rousseau* voyait dans la landsgemeinde l'«Etat idéal». Dans

son «Contrat social», il écrit: «Quand on voit chez le plus heureux peuple du monde des troupes de paysans régler les affaires de l'Etat sous un chêne et se conduire toujours sagement, peut-on s'empêcher de mépriser les raffinements des autres nations, qui se rendent illustres et méprisables avec tant d'art et de mystères?» (livre 4, ch. 1). Rousseau a été, du point de vue de l'histoire des idées, le créateur de la notion de «souveraineté populaire» et il l'a définie de la façon suivante: «La souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée; elle consiste essentiellement dans la volonté générale et la volonté générale ne se représente point. [...] Les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être ses représentants, ils ne sont que ses commissaires; ils ne peuvent rien conclure définitivement. Toute loi que le Peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle; ce n'est point une loi.» (livre 3, ch. 15)

Voies vers la démocratie directe en Suisse Avec cette citation, Rousseau décrit le contenu d'un débat qui a commencé dans les cantons suisses en 1830, à partir de la landsgemeinde. Certains ont cherché des moyens de perfectionner la démocratie indirecte, encouragée par la Révolution française et l'Helvétique, avec des droits populaires directs et de résoudre une fois pour toutes la question du pouvoir. Le premier exemple d'institution de démocratie directe fut le «veto» (précurseur du référendum actuel). Le veto s'est imposé à partir de 1830 sous différentes formes dans tous les cantons. C'était alors la concrétisation la plus radicale de la souveraineté populaire. C'était un pas décisif vers une «vraie» souveraineté populaire. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, le référendum et l'initiative s'imposèrent aussi à l'échelle nationale, ce qui est aujourd'hui encore unique au monde.

Ce développement de la démocratie directe a réussi avant tout grâce à quatre conditions:

- a) Dans les cantons suisses s'est développée à partir de 1830 une nouvelle culture d'assemblée («Volkstage», assemblées populaires) qui renouait avec des formes plus anciennes et qui défiait l'élite au pouvoir. Les mouvements populaires étaient empreints à la fois de conservatisme et d'idées du socialisme naissant.
- b) Les acteurs politiques ont imposé le principe de transparence, c'est-à-dire que toutes les affaires politiques concernant la collectivité devaient être débattues publiquement.
- c) À partir de 1830, la presse s'est développée en Suisse et la liberté de la presse a été imposée malgré certaines résistances. Les journaux ont rendu possible un débat public et ils ont déterminé de plus en plus l'agenda politique.
- d) Des pionniers comme Heinrich Pestalozzi ont souligné l'importance de l'éducation. L'école publique s'est développée dans le cadre communal et est devenue une mission importante des communes qui ont ainsi renforcé leur réputation d'«écoles de démocratie».

### Conclusion

Fondamentalement, la démocratie est une conquête morale. Pocock a apporté, avec la question de la vertu, un élément important de psychosociologie dans l'histoire de la démocratie. La question de la dimension éthique des événements politiques est toujours aussi celle de la conception de l'homme. Confier aux hommes la participation politique relève d'une conception positive de l'homme. C'est ce que Pocock reprend avec sa définition d'une liberté «positive»: L'homme doit organiser son environnement de façon active pour conserver sa liberté.

Le développement de la démocratie directe en Suisse au cours du XIX<sup>e</sup> siècle marque aussi le début du débat sur la vertu qui a permis que s'établisse une situation de plus en plus pacifique et juste.

# Courrier des lecteurs

### De la «bonne» volonté générale en démocratie

Ce week-end, le peuple et les cantons ont été appelés à (re)voter sur l'initiative populaire générale qu'ils avaient inscrite dans la Constitution en 2003. Certes, le large succès du «oui» lors de la votation sur la reconduction de la libre circulation des personnes avec l'UE et son extension à la Roumanie et à la Bulgarie, le 8 février 2009, a fait taire pour un temps bon nombre de grincheux. Mais que de sarcasmes ne lit-on pas à chaque rendezvous avec le souverain sur la date de péremption, plus ou moins proche, de notre démocratie semi-directe.

Un argument souvent rabâché sous l'une ou l'autre forme est l'attachement jugé excessif d'une partie considérable de notre population à une tradition dénoncée comme surannée, castratrice et finalement attentatoire à l'intérêt gé-

### Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen
Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier
Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél.+41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

E-Mail: hd@zeit-fragen.ch Internet: www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6 Imprimerie Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 198.– frs/ 108.– €

ISSN 1662 – 4599

© 2009 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

néral. Il est vrai que la pratique de la démocratie directe remonte à une époque plus reculée que l'alliance conclue entre les trois cantons premiers, au point que l'on ignore jusqu'à la date exacte de son apparition. L'exemple a pourtant été suivi dans bien d'autres régions qui ont mêlé leur destin à celui de la Confédération originelle, avant que le gouvernement du peuple ne se dilue progressivement, sans jamais déposer les armes, devant la montée en puissance des oligarchies.

On s'interrogera dès lors sur la signification aujourd'hui, et pour les générations futures, de l'éradication pure et dure en 1798 des oligarchies et de la démocratie directe encore vivace au plan local par les armées de la Révolution française tout à sa mission libératrice de peuples se sachant ou non opprimés. Pour cause d'obsolescence déjà. Certes, les Suisses, puisque c'est désormais ainsi que nous serons appelés, vivaient en république depuis l'aube des temps. Nous avions toutefois bien des choses à apprendre de nos exubérants voisins en matière d'égalité, de libertés individuelles et de citovenneté pour certains. Encore plus affligeant pour notre amour propre pourra même nous paraître le rétablissement des landsgemeinde par Bonaparte et son Acte de Médiation.

Sacrifiant aux vertus de la raison, les pères fondateurs de la Suisse moderne égarèrent à leur tour, lors de la rédaction de la Constitution de 1848, des processus électoraux inadaptés à des temps nouveaux mais peut-être aussi au changement d'échelle qu'entraînait la naissance de la Confédération actuelle. Ils sauvèrent pourtant un droit essentiel, celui du peuple et des cantons de se prononcer sur les modifications de la loi fondamentale. Cette concession des radicaux aux conservateurs confédéralistes n'était pas une innovation en soi, après les précédents américains et français. *Napoléon* n'avait-il pas soumis au peuple français en 1815 l'Acte additionnel

aux Constitutions de l'Empire de l'éminent constitutionnaliste et émérite révolutionnaire lausannois, *Benjamin Constant*.

Ainsi la démocratie directe, loin d'être une tradition, était à réinventer en 1848 au plan national. Bien plus, elle avait fait depuis lors l'objet d'un dialogue permanent entre le souverain et ses autorités débouchant sur un maillage toujours plus serré. D'abord le référendum législatif facultatif introduit dès 1874 puis l'initiative populaire en matière de révision de la constitution fédérale en 1891. Officiellement, 116 votations sur des initiatives populaires entre 1971 et 2008, dont 9 seront acceptées, et 91 votes sur des référendums facultatifs, avec 29 succès à la clé. La palette s'élargit encore à partir de 1921 avec le référendum obligatoire ou facultatif pour les traités internationaux en fonction de leur importance (obligatoire pour une adhésion à l'UE, facultatif sur la libre-circulation en 2009). Les différents niveaux peuvent aussi s'entremêler: l'adhésion à l'EEE a été combattue par référendum obligatoire et l'entrée à l'ONU obtenue suite à une initiative populaire.

C'est dans ce droit fil que le peuple et les cantons avaient accepté, le 9 février 2003, combien s'en souviennent encore, cette fameuse révision de la constitution fédérale prévoyant l'introduction de l'initiative populaire générale permettant à 100 000 citoyennes et citoyens de demander non seulement la modification de la constitution mais également celle d'une loi. Curieusement, les Chambres allaient découvrir par miracle trois ans plus tard que cette forme d'initiative législative était intraduisible en textes d'application, raison pour laquelle elles ont décidé de faire revoter le «bon peuple» le week-end passé. Dix ans après que la classe politique ait elle-même initié le projet. Que celui qui n'a jamais péché ...

Ainsi le «traditionalisme» en matière de souveraineté populaire prend, à s'y méprendre, des allures de long fleuve tranquille coulant de surcroît dans la bonne direction. Bien plus, un observateur averti et attentif s'exprimait ainsi en 1990:

«La démocratie des petits espaces a ceci de fort qu'elle est immédiate. La démocratie est vraiment efficace là où peuvent fonctionner des assemblées du peuple et non des assemblées seulement représentatives. J'ai eu aussi la chance d'en observer un exemple en Suisse dans le canton d'Appenzell. Sur la place de la ville on voit rassemblés, serrés côte à côte tous ceux qui ont le droit de vote. Le vote est public, à main levée. Le chef de leur gouvernement cantonal, le «landammann» fut réélu volontiers, mais des projets de loi qu'il proposa ensuite, trois furent rejetés. Nous te faisons confiance! Gouverne-nous, mais sans cela!». A. Soljénitsyne: «Comment réaménager notre Russie?

Réflexions dans la mesure de mes forces.», Fayard.

Il n'y a pas si longtemps, le 4 novembre 2008, une centaine de millions d'Etats-Uniens se prononçaient, lors de l'élection présidentielle, sur 153 initiatives ou référendums portant sur des questions de société telles que le mariage entre personnes du même sexe, l'interruption volontaire de grossesse, le suicide assisté, la dépénalisation de la marijuana, l'énergie, l'environnement ou les impôts dans une trentaine d'Etats. Parmi ceux-ci, la Californie, plus vaste que l'Allemagne réunifiée et plus peuplée que l'Espagne, où les électeurs se rendent aux urnes deux fois l'an.

Jean-Jacques Rousseau avait eu accès à la vision selon laquelle la volonté générale transcende le dépôt des bulletins de vote individuels dans l'urne. Comment? Ne nous posons pas trop de questions. Laissons-nous guider par la volonté générale, continuons d'aller voter et restons les rois, avec tout le respect dû à tous ces Glaronais et autres Appenzellois, fidèles à leur landsgemeinde.

Georges Assima, Pully

<sup>\*</sup> René Roca a fondé, il y a trois ans, un «Forum pour les recherches sur la démocratie directe» et il en a déjà organisé le neuvième congrès. Il a établi un réseau interdisciplinaire d'échanges entre chercheurs qui a débouché sur un débat fructueux. L'année prochaine, il organisera un congrès plus important sur le thème «Etat des recherches sur la démocratie en Suisse». Il travaille actuellement à sa thèse d'habilitation sur le sujet «Naissance et développement de la démocratie directe en Suisse».

# Le développement durable nécessite un nouveau système économique

Le Forum mondial des ressources présente une déclaration

thk. Du 15 au 16 septembre s'est tenu à Davos le premier Forum mondial des ressources. Xaver Edelmann, membre de la direction de l'EMPA (Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche), a présidé ce forum. Le sujet principal était l'exploitation sans scrupules des ressources naturelles par les nations industrielles. Des moyens de réduire massivement leur consommation ont été envisagés.

Il n'a pas été question de la consommation de carburants fossiles car tout le monde en parle aujourd'hui mais de l'exploitation démesurée des métaux. 40 éléments chimiques différents sont nécessaires uniquement pour produire des téléphones portables. Pour la fabrication d'un ordinateur portable de deux kilos, il faut deux tonnes de matériaux.

Xaver Edelmann considère la crise actuelle comme une chance pour une nouvelle réflexion fondamentale. Pour passer de la société de gaspillage à une utilisation consciente et responsable des ressources, on a besoin d'un changement fondamental du comportement des consommateurs et donc du système économique qui ne repose pas seulement sur la croissance économique mais sur la prise en considération d'aspects sociaux.

Xaver Edelmann est profondément convaincu qu'aussi bien l'individu que la société sont capables d'apprendre et qu'ainsi un changement profond de comportement aura lieu. Ces idées doivent imprégner les débats économiques afin d'être discutées sur un large plan. L'objectif est notamment qu'elles intègrent le Forum économique mondial (FEM). Ci-dessous, nous reproduisons le communiqué de presse et la résolution du Forum mondial des ressources.

Le changement climatique n'est qu'un symptôme d'un problème bien plus sérieux: notre système économique actuel consomme trop de ressources. Lors de la séance clôture du «World Resources Forum» (WRF) le 16 septembre à Davos, les participants ont adopté une déclaration émettant des propositions pour la résolution de ce problème. Son point central: la demande d'une fixation dans des accords politiques internationaux d'une con-

sommation plafond des ressources par habitant et par année.

Le premier «World Resources Forum» (WRF) qui s'est tenu les 15 et 16 septembre parallèlement à Davos et à Nagoya au Japon réunissait des experts réputés du monde entier. Dans son message adressé au WRF, le ministre de l'Environnement allemand Sigmar Gabriel a lancé cet avertissement: «Un Européen consomme dix fois plus de ressources qu'un Africain ou un Vietnamien. Si tous sur la planète se comportaient comme nous, en 2050 il nous faudrait au moins deux planètes de plus pour satisfaire nos besoins en ressources.» Actuellement, l'humanité prélève chaque année à la Terre quelques 60 milliards de tonnes de matières premières. Soit 50% de plus qu'il y a 30 ans. Certes, au niveau mondial, la production d'un franc de produit intérieur brut demande 30% moins de ressources qu'il y a 30 ans, mais malgré cela la consommation des ressources ne fait que croître.

# Une nouvelle politique des ressources naturelles

Le WRF considère que la surexploitation des ressources est la cause principale du dérèglement et de la déstabilisation de l'écosystème qui se reflètent entre autres dans le changement climatique. C'est aussi pourquoi la déclaration du WRF propose une réduction drastique de la consommation des ressources du système économique occidental, ou, autrement dit, une augmentation massive de la productivité des ressources. Un défi énorme qui demande une accélération de l'innovation dans ce domaine.

Toutefois tant que les ressources naturelles seront moins coûteuses que la main d'œuvre, l'industrie ne s'engagera pas de plein gré sur cette voie. Seule la politique peut créer ici des incitations par des mesures régulatrices. Le prix des ressources doit correspondre à une vérité écologique. Ce sont de telles mesures politiques ainsi qu'un accroissement de la productivité des ressources qui permettront aux pays émergents de bénéficier du cadre nécessaire à leur développement.

Source: Communiqué de presse du «World Resources Forum» du 16/9/09, http://www.empa.ch/plugin/template/empa/3/87402/---/l=3

# EMPA© Materials Science & Technology

Xaver Edelmann (photo mad)

# Déclaration du «Forum mondial des ressources» Appel à l'action

Nous demandons instamment aux décideurs de tous les pays d'adopter une stratégie de gestion des ressources naturelles consistant à:

- 1. Chercher à conclure des accords internationaux sur des objectifs mondiaux par habitant en matière d'exploitation et de consommation des ressources naturelles à réaliser jusqu'en 2015 au plus tard, le principal étant de découpler totalement développement économique et exploitation des ressources de manière à utiliser moins de ressources pour davantage de valeur.
- 2. Prendre des mesures politiques efficaces pour augmenter considérablement avec le temps la productivité des ressources et réduire la demande, cela sous forme de normes, d'augmentation des taxes sur les ressources (avec la possibilité de réduire d'autres taxes), de mécanismes de plafonnement et d'échange de droits, etc.
- 3. Définir de toute urgence des objectifs d'utilisation des ressources dans des domaines particulièrement importants comme l'eau potable, les ressources marines et les forêts tropicales, pour mettre fin à la destruction rapide des services écosystémiques et de la biodiversité.
- 4. Centrer la recherche et le développement sur l'augmentation de la productivité des ressources. L'innovation qui en résultera créera un espace pour le développement économique et social et, effet secondaire, les économies et les villes seront moins dépendantes des importations de ressources, en particulier des vecteurs d'énergie fossile.
- 5. Chercher à obtenir un consensus social d'ici à 2012 sur les indicateurs économiques (aux niveaux micro, méso et macro) en accord avec les lois de la nature et en plus du PIB. Ces indicateurs doivent être appliqués par l'industrie et les gouvernements lorsqu'ils font état des progrès accomplis en matière de développement durable et ils doivent être abordés à tous les niveaux scolaires.
- 6. Revoir le cadre général permettant à l'économie de tenir compte de la rareté des ressources naturelles et de la nécessité de les exploiter et de les vendre en vue d'encourager le développement durable des pays où cette exploitation et cette vente ont lieu.
- 7. Rechercher le dialogue avec le monde de l'économie afin de contribuer à redéfinir des modèles commerciaux dans lesquels les profits dépendent davantage de la qualité des services que de la vente des produits.
- 8. Mettre en route un processus de réflexion visant à repenser les modes de vie et à développer des modes de consommation fondés sur les quantités suffisantes et sur une utilisation prudente des ressources naturelles. Les connaissances traditionnelles, la sagesse et la spiritualité devraient aider à élaborer des mesures éducatives et politiques.
- 9. Renforcer les mesures éducatives visant à rendre les individus plus conscients des limites des ressources naturelles, en particulier les économistes, et rendre les décideurs mieux à même d'analyser les tendances systémiques et à long terme ainsi qu'à innover en matière de développement durable.

On trouvera le texte complet de la déclaration sur le site www.worldresourcesforum.org. Seule la version anglaise fait foi. (Traduction Horizons et débats)

# Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Abonnez-vous à *Horizons et débats* – journal publié par une coopérative indépendante

L'hebdomadaire Horizons et débats est édité par la coopérative Zeit-Fragen qui tient à son indépendance politique et financière. Tous les collaborateurs de la rédaction et de l'administration s'engagent bénévolement pendant leur temps libre. L'impression et la distribution sont financées uniquement par les abonnements et des dons. La coopérative publie aussi l'hebdomadaire Zeit-Fragen en allemand et le mensuel Current Concerns en anglais.

☐ Je commande un abonnement annuel au prix de 198.– frs / 108.– €
☐ Je commande un abonnement annuel au prix d'étudiants de 99.– frs / 54.– €
☐ Je commande un abonnement de 6 mois au prix de 105.– frs / 58.– €
☐ Je commande un abonnement de 2 ans au prix de 295.– frs / 185.– €
☐ Je commande à l'essai les six prochains numéros gratuitement.
Veuillez nous envoyer exemplaires gratuits d' <i>Horizons et débats</i> n° pour les remettre à des personnes intéressées.
Nom / Prénom:
Rue / N°:
NPA / Localité:
<u>Téléphone:</u>
Date / Signature:

A retourner à: *Horizons et débats*, case postale 729, CH-8044 Zurich, Fax +41-44-350 65 51 CCP 87-748485-6, *Horizons et débats*, 8044 Zurich